

Séance du

L'an 2021, le 29 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	13 Pour : 11 Contre : 2 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREULT, Denis BONNEAU, Damien LESPINASSE, Christian FOURNET, Yolande PASQUET, Nicolas CHEVALLIER, Aurélie GILBERT, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS

Procuration(s) :

Emilie BERGONHE à Philippe PERCHE

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
24 mars 2021

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Aurélie GILBERT

__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

et publication du

__/__/__

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	293 978,46
	Réalisé :	277 027,08
	Reste à réaliser :	11 722,00
Recettes	Prévu :	293 978,46
	Réalisé :	98 015,89
	Reste à réaliser :	158 576,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 033 718,56
	Réalisé :	585 993,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 033 718,56
	Réalisé :	1 104 965,64
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-179 011,19
Fonctionnement :	518 972,57
Résultat global :	339 961,38

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Hérisson

Le Maire CUSIN-PANIT Stéphanie

